



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE  
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MARS 2007  
Président de M. Daniel PARAIRE**

**Membres Elus Présents :**

**Membres du Bureau**

Daniel PARAIRE, Président ; Michel GABILLON, Vice-président Industrie ; Daniel ROUX, Vice-président Commerce ; Christian MARCOU, Vice-président Services ; Jean-Paul COLEON, Trésorier ; Bernard COTE, Secrétaire.

**Membres Elus**

Gérard BOUVIER, Hilda DERMIDJIAN, Henry DESPRES, André DUMAS, Claude FORCHERON-RIBIERE, Maurice GADOUD, Jean-Pierre GIRARD, Jean-Louis GUILLEN, Fabienne HUGUES, Patrick LEROY, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Reynald VACHER.

**Membres Elus excusés :**

Fernand PAUILHAC, Trésorier Adjoint ; Guy MOULIN, Secrétaire

Jean-Jacques BOCHARD, Eric BOGIRAUD, Jean-Claude BOUCHARD, Christophe BRULIN, Daniel DUBOIS, Pierre JAUDOUIN, Gaston MARTIN, Christian MARTINEZ, Etienne PALFROY, Jean-Jacques PILLON, Raymond POGGIA, Hervé QUERQUANT, Pascal VILLEBROD.

**Nombre de Membres Elus : 36**

**Nombre de Membres Elus présents : 21**

**CONVENTION DE MECENAT  
AVEC L'AGENCE ISEROISE DE DIFFUSION ARTISTIQUE  
QUI A CREE LE CLUB BENVENUTO**

*« Notre Compagnie Consulaire, suivant les préconisations de notre instance nationale s'est engagée depuis plusieurs années, précise le Président, dans le mécénat culturel parce qu'il est, de toute évidence, un facteur d'attractivité de notre territoire et que les manifestations organisées dans ce cadre ont des retombées économiques qui ne sont pas négligeables pour nos ressortissants.*

*C'est dans cette logique que je vous propose de signer une convention annuelle de partenariat avec l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique qui a créé le club des mécènes du festival Berlioz de la Côte Saint André.*

*Ce club a pour objectif :*

- *de soutenir les talents de demain*
- *et de permettre au festival de présenter au public des œuvres prestigieuses d'Hector Berlioz*

*Au Cœur de l'Action*

2, PLACE SAINT PIERRE - B.P. 209 - 38217 VIENNE CEDEX  
Tél. 04 74 31 44 00 - TELECOPIE 04 74 31 44 01  
ESPACE D'ACCUEIL VILFONTAINE - PARC TECHNOLOGIQUE - 5, RUE CONDORCET  
B.P. 108 - 38093 VILFONTAINE CEDEX - TÉL. 04 74 95 24 00 - TELECOPIE 04 74 95 24 01  
SITE INTERNET : [www.ccinordisere.fr](http://www.ccinordisere.fr) - SIRET 183 830 025 00015 - APE 911 A

Notre participation financière serait de 3500 € et en contrepartie nous bénéficierions d'une cinquantaine de places pour les concerts proposés dans le cadre du Festival.

En terme de communication, l'Agence Iséroise s'engage :

- à mettre en valeur notre signalétique sur les lieux du festival
- à faire apparaître notre logo dans la brochure du festival éditée à 30 000 exemplaires et sur les programmes diffusés à 15 000 exemplaires
- à faire mention de notre partenariat sur le site du festival.

Je pense que vous serez d'accord avec moi pour dire que notre Compagnie Consulaire, qui compte sur son territoire le berceau d'un tel compositeur, ne peut rester en retrait par rapport au Festival Berlioz et ne pas s'inscrire dans ce mécénat.

Je vous demande donc de m'autoriser à signer cette convention de mécénat et à verser à l'Agence Isère de Diffusion Artistique une contribution de 3 500 € en contrepartie des prestations que je vous ai énumérées ».

#### **Vote de l'Assemblée**

**L'Assemblée, à l'unanimité,**

**- donne mandat au Président pour signer une convention de partenariat avec l'Agence Isère de Diffusion Artistique, créatrice du Club « BENVENUTO » qui regroupe les mécènes du Festival Berlioz de la Côte Saint André**

**- donne son accord pour que la Chambre apporte sa contribution à hauteur de 3500 € en contrepartie des prestations énumérées ci-dessus.**

Fait à Villefontaine, le 26 Mars 2007

Pour extrait conforme

Daniel PARAIS  
Président



Bernard COTE  
Secrétaire